



www.vienne-en-val.fr

FLASH

**bilan du mandat
en pages centrales**

**DANS CE
NUMÉRO :**

édito	1
état civil	
action municipale	2
conseil municipal	3
vie associative	4-5
culture	6-7
finances	8-9-10
vie pratique	11
jeu mosaïque	12

supplément :
la sécheresse
page 13-14

Vienn' Echos

N° 8

janvier à avril 2019

Edito du maire

Chères Viennoises, Chers Viennois,

Voilà venu le temps pour nos écoliers de ranger les cartables et de prendre quelques vacances... Une année scolaire qui se termine est, pour beaucoup, une page qui se tourne. Selon les âges, ce sera, à la rentrée, une nouvelle classe, un nouvel établissement, une nouvelle orientation et pour les familles, une nouvelle organisation. La commune, très liée à la vie scolaire qui rythme aussi la vie associative, n'échappe pas aux changements que cela suppose. Retour à la semaine de 4 jours de classe en septembre prochain. Les familles seront destinataires de toutes les informations nécessaires

aux adaptations qui en découlent. Les services municipaux concernés ont déjà modifié leurs plannings et sont pratiquement prêts pour la rentrée. Avec l'été, arrivent le soleil, la chaleur, les vacances... une saison où l'on vit davantage dehors, et qui amène aussi chaque année quelques petits problèmes de voisinage. Ils sont, le plus souvent, faciles à éviter. Avoir en tête que l'on n'est pas seul au monde, un peu de bon sens et le respect de la formule « Ma liberté s'arrête où commence celle des autres ». Je compte sur chacun pour que chacun puisse vivre sereinement chez lui. Ce Vienn'Echos, qui vous apportera les nouvelles de notre village, sera complété, en pages centrales, par un bilan

de mandat. Ce bilan, non exhaustif, reprend les principales réalisations de notre équipe. En effet, celui-ci prenant fin en mars 2020, date des prochaines élections municipales, tout bilan ne sera plus autorisé à compter de l'automne prochain. C'est aussi pour moi l'occasion de vous confirmer, comme je l'avais annoncé à la réunion publique de mars dernier, mon intention de me retirer de la vie municipale. J'assurerai, évidemment, les fonctions de maire avec le même plaisir et le même sérieux jusqu'à la prochaine échéance électorale. Bonne lecture, Bel été et Bonnes vacances à Toutes et à Tous !
Odile Durand
Maire de Vienne-en-Val

Etat civil

Naissances



BEAUVILLIERS Ellie
BODCHON Orlane
CASTAING Théo
de FERAUDY Paul Marie
GACEUS Victoria

MARTY Roxane
POIRIER Lisa
RICHOUX Lenny
SIONG Kenny

Décès



CARLES Henri

Installation du Comité consultatif

Gens du voyage

26 février

Suite aux réunions de quartier organisées à l'automne 2018, et conformément aux engagements pris par le Conseil Municipal, un comité consultatif Gens du voyage a été créé. L'ensemble des Viennois a été convié à participer à la réunion d'installation. Sur la centaine de personnes présentes, une vingtaine s'est portée volontaire pour le tirage au

sort. Ce comité compte 14 personnes qui se répartissent de la façon suivante : 9 Viennois tirés au sort parmi des volontaires, 2 représentants de l'association « Bien vivre à Vienne en Val », 1 représentant du Collectif de St Germain, Mme Durand, Maire, M Semonsut, Adjoint. Ce comité, qui s'est déjà réuni à deux reprises (les 07/03 et 25/04), a pour rôle d'échan-



Roms et Gens du voyage

Cérémonie de citoyenneté

23 mars

Vingt-deux jeunes Viennois ayant nouvellement acquis la citoyenneté ont été invités à cette cérémonie. Mme le Maire a remis à un petit nombre d'entre eux le livret de citoyenneté, les cartes d'électeurs n'étant pas encore imprimées, en soulignant l'importance de marquer la majorité qui acte la citoyen-

neté et donne le droit de vote et celui d'être élu. Ce droit et devoir a été acquis de longue lutte notamment pour les femmes et il est bien de l'exercer et de s'intéresser à la vie publique.



notre pays, de notre région, de notre commune, Mme le Maire rappelle la nécessité du lien entre les élus et la population. La vie politique, dans le bon sens du terme, a besoin de jeunes qui ont le sens des responsabilités et Mme le Maire les encourage à s'engager lorsque l'opportunité et la disponibilité sont là.

Et pendant ce temps là, en séances du Conseil Municipal

Séance du 23 janvier

Le Conseil Municipal procède à la modification simplifiée du règlement du PLU et autorise Madame le Maire à solliciter toute subvention pouvant être accordée dans le cadre de la rénovation de la toiture de l'école Louis-Didier Jousselin et de la sécurité routière du centre-bourg

Séance du 27 février

Le Conseil Municipal adopte deux plans de financement concernant l'école et l'ancienne poste ainsi que le passage à 4 jours de classe par semaine à compter de la rentrée de septembre 2019

Séance du 22 mars

Le Conseil Municipal approuve le principe de la cession du bien immobilier situé au 21, route de Jarreau ainsi que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2018 et le budget 2019.



Bal folk

26 janvier



Pour jeunes de tous les âges la ont dansé dans une première fois à ambiance conviviale. Vienne en Val, Pour cette première un bal folk a eu édition, environ 80 lieu à la salle personnes étaient réunies. Une deuxième édi- des fêtes orga- tion sera sûrement organisée l'année pro- nisé par Ram- chaîne.



Dam et animé par 2 groupes locaux, les

Carnaval de l'école

9 mars

Dans une am- biance cha- leureuse, le défilé a eu lieu dans les rues de Vienne- en-Val. Les enfants de faire voler les confettis et l'école Louis-Didier Jousse- souffler sur les flammes de lin, vêtus de leurs costumes Monsieur Carnaval sous le de robots ou représentant regard bienveillant des diverses émotions, ont pompiers de la commune et égayé le village. Le vent était des bénévoles venus sécuri- également de la partie pour ser la circulation.

Audition de l'Espérance Musicale

24 mars

C'est dans la salle Robert de Lisle à la Maugerie, que les musiciens de l'association de musique de notre commune nous ont présenté leurs fait profiter des différents instru- morceaux, encouragés par un pu- ments enseignés par l'association :



blic de plus en plus nombreux d'année en année. Le groupe d'enfants de l'éveil musical a débuté le spectacle en chan- sons. Puis les jeunes, adultes, dé- de plus en plus vivante dans notre butants ou confirmés nous ont commune.

Pour les kid's

Janvier - mars

Les Kid's viennois ont encore bien animé le village ces der- niers mois. En effet, le 20 janvier, un après-midi jeux de société a permis aux jeunes de 7 à 77 ans de se et danser ensemble autour de réunir dans une ambiance chansons des années 80. chaleureuse malgré une mē- téo froide et humide. Le 3 février, dans la même salle, avait lieu le traditionnel vide-greniers d'hiver. Le 30 mars, plus de 200 per- sonnes étaient présentes pour



Village propre

24 mars

Le dimanche 24 mars a eu lieu, comme chaque année, l'opération « village propre ». Une quarantaine de Viennois a sillonné les rues et les chemins du village munis de gants, pinces, sacs, ... afin de ramasser ce que certains, irrespectueux

de l'environnement et manquant quelque peu de civisme, jettent sur les chaussées ou sur les bas cotés. Il a été ramassé environ 2 m³ de papiers, cannettes, bouteilles plastiques, mégots, paquets de cigarettes, pneus, poussette de poupée, vélo d'enfant, roues de vélos etc...

Comme chaque année les enfants ont

nettoyé, avec leurs instituteurs, les abords de leur école et ont ainsi pu mettre en pratique les leçons sur le respect de la nature et le civisme. Les randonneurs et runners viennois ont fait ce jour-là une sortie « nettoyage ».

Merci à tous les participants et aux bénévoles venus renforcer l'équipe d'organisation.



Expo : des femmes remarquables

14 au 17 mars

Une expo, une conférence et des lectures à voix haute ont été organisées par le Temps de Lire. Celles-ci avaient pour thème : les femmes remarquables. Les Viennois ont pu assister à une conférence sur Colette

le samedi et des lectures le dimanche sur des femmes célèbres (écrivaines, politiques, résistantes, artistes, sportives, navigatrices, aviatrices ...). Ces femmes célèbres sont trop nombreuses pour être toutes citées, mais on peut évoquer quelques unes de nos gloires locales telles Adrienne Bolland (1895-1975) aviatrice, originaire de Donnery, qui fut la 1^{ère} femme à passer la Cordillère des Andes en 1921 et

Jeanne Chauvin (1862-1926), 1^{ère} femme avocate en 1901,

ayant vécu à Jargeau. Les enfants de l'école ont beaucoup apprécié l'exposition. Nul doute que nous pourrions compter sur ces nouvelles générations pour que les hommes deviennent enfin les égaux des femmes !



Salon Des Arts

27 et 28 avril

Pour la deuxième année consécutive, un salon des arts a été organisé par RamD'Art (une section de RamDam). Cette édition a connu un grand succès puisque pas moins de 500 visiteurs sont venus admirer les œuvres des 16 artistes dans différents domaines : peinture, sculpture,

photographie, céramique. Il y avait un artiste fondeur qui a pu faire une prestation. Les visiteurs ont ainsi pu assister à plusieurs démonstrations (peinture, sculpture ...). Ce salon rassemblait surtout de jeunes artistes, avec beaucoup de techniques innovantes (peintures en relief, grillages, peintures sur métal, grapheurs ...). Le salon a été animé par 2 groupes de musique, les



Tourneurs-Phraseurs et les Hobbies-Blues. Il y avait 2 brasseurs locaux qui proposaient de bonnes bières artisanales. Quatre prix ont été remis :

- 1^{er} prix au grapheur Kronik
- 2^{ème} prix (Crédit Agricole) au photographe Laurent Bobby
- 3^{ème} prix (mairie) au peintre Florent Moncourrier
- Prix du public au sculpteur Philippe Chapeau

Arts & savoirs :

« J'ai dix ans »

12 janvier

A l'occasion de la soirée d'ouverture de la 10^{ème} saison de l'abonnement Arts & Savoirs, les compagnies ayant proposé les spectacles les plus marquants des saisons précédentes ont été invitées à revenir.

C'est ainsi que la centaine de spectateurs présents ont pu s'émouvoir avec les mots de Nougaro



(« Plume d'ange ») et rire devant les facéties des duettistes d'« On n'arrête pas l' progrès », de « Boris et Bobby », d'Audiard et de « Fernand'elles » Une soirée chargée en émotion et en partage



Arts & savoirs :

« M'man »

2 mars

Manouchka Récoché et Mathieu Jouanneau, de la Cie Le Grand Souk, sont venus nous raconter l'histoire drôle, tendre et dure à la fois d'une mère et de



son fils. Liés par un amour aussi fort qu'encombrant, ils nous ont fait rire et pleurer face aux extravagances de M'man et aux tentatives, dont certaines infructueuses, de son fils pour lui résister.

Ce fut une soirée très forte autour de ce qui assure la base de beaucoup de nos vies : l'amour filial et maternel.

Le Cinémobile à Vienne en Val

Nous avons déjà eu l'occasion de vous parler du Cinémobile dans ces colonnes (voir Vienn'Echos n°6 mai/août 2018).

Il est arrivé dans notre commune le 29 janvier. Les Viennois sont venus assister très nombreux aux aventures d'« Astérix et le secret de la potion magique » et de « Lola et ses frères » puisque la salle, à chaque projection, a été pleine ! Ils ont pu également profiter

de la visite, très instructive, de la cabine de projection et se rencontrer autour du verre de l'amitié offert par la commune.

Depuis, c'est tous les mois que nous pouvons profiter des films sélectionnés par l'agence régionale pour le cinéma, Ciclic, répartis en trois catégories : public jeune, tous publics et films Art et essai. Chacun peut ainsi y trouver son compte. D'autant que le prix est modique (6.20 € plein tarif, 4.50 € tarif réduit et 4 € pour les -14 ans et les abonnés) et que la salle

se trouve, non pas à plusieurs dizaines de km, mais à quelques minutes de chez nous. A titre d'exemple, ont déjà été projetés : Edmond, Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu ?, Minuscule, Dumbo, Jusqu'ici tout va bien ou La grande aventure Lego 2.

Les prochaines séances ont lieu le 6 juillet (interruption en août), 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre

Alors, si on se faisait une toile près de chez nous ?



Et si on parlait finances ? N'ayez pas peur, ce ne sera pas si compliqué que cela...

Du cumul des 3 comptes gérés par la commune (le compte principal et les deux comptes annexes des services spécifiques de l'eau et de l'assainissement), il ressort, pour l'exercice 2018, un résultat excédentaire significatif de 302 702 € entre recettes et dépenses.

Réalisations 2018	Compte Principal	Compte du Service de l'Eau	Compte du Service de l'Assainissement	Cumul des 3 Comptes
+ Recettes de l'année 2018	1 903 827 €	159 982 €	182 011 €	2 245 820 €
- Dépenses de l'année 2018	-1 630 120 €	-128 674 €	-184 323 €	-1 943 117 €
= Résultats de l'année 2018	273 707 €	31 308 €	-2 312 €	302 702 €

Ce résultat, globalement positif, est très satisfaisant pour le compte principal et celui de l'eau, plus fragile, car légèrement négatif, pour le compte de l'assainissement.

Examinons maintenant le contenu concret des recettes et des dépenses 2018.

Les recettes 2018

Elles représentent 2 245 820 €. Elles peuvent être réparties en 3 chapitres :

Les prestations fournies et facturées par la commune,

Les impôts locaux et les dotations attribuées à la commune

Les produits liés directement aux investissements réalisés par la commune.

Produits de Prestations Communales	649 043 €	29%
Recettes globales du Service de l'Eau	159 982 €	
Recettes globales du Service de l'Assainissement	182 011 €	
Produits provenant d' Autres Prestations communales	307 050 €	
Produits des Impôts, Taxes & Dotations	1 223 034 €	54%
Impôts et taxes	761 601 €	
Diverses Dotations de Fonctionnement	461 433 €	
Produits d'Investissements (2)	373 743 €	17%
Dotations (FCTVA) & Taxes (Aménagement,..)	95 456 €	
Subventions d'Investissement	70 327 €	
Amortissements & Provisions	11 732 €	
Excédent capitalisé	196 228 €	
Total des Recettes	2 245 820 €	100%

(2) hors investissements Eau & Assainissement intégrés aux recettes globales de chaque service.

On mentionnera que les recettes 2018 sont en baisse de 2,6 % par rapport à celles de l'exercice 2017, ce qui correspond à la baisse de 60 000 € des dotations attribuées à la commune par l'Etat.

Les dépenses 2018

Elles représentent 1 943 117 €. Elles peuvent également être réparties en 3 grands chapitres :

- Les dépenses affectées à des services rendus par la commune à ses habitants,
- Les dépenses de gestion générale de la commune,
- Les dépenses consacrées aux investissements,

Dépenses sur Services rendus à la Population	738 300 €	38%
Dépenses globales du Service de l'Eau (1)	128 674 €	
Dépenses globales du Service de l'Assainissement (1)	184 323 €	
Dépenses pour l'Ecole & Péricolaire (1)	195 319 €	
Dépenses pour la Protection Civile (Pompiers)	58 943 €	
Subventions aux Associations	15 640 €	
Dépenses pour les Aides Sociales	13 140 €	
Dépenses pour la Culture, les Fêtes & Cérémonies	17 470 €	
Dépenses pour l'Entretien du patrimoine	124 791 €	
Dépenses de Gestion générale	976 601 €	50%
Salaires & Charges de Personnel	709 809 €	
Achats de Fournitures & Prestations	156 964 €	
Coût des Impôts & Redevances	97 268 €	
Dotations aux Amortissements & Provisions	11 732 €	
Coûts divers & exceptionnels	829 €	
Dépenses consacrées aux nouveaux Investissements (2)	228 216 €	12%
Total des Dépenses	1 943 117 €	100%
.(1) y compris charges des emprunts		
.(2) hors investissements Eau & Assainissement intégrés aux dépenses globales de chaque service.		

Les dépenses 2018 sont en baisse de 4,1 % par rapport à l'exercice 2017, en raison d'une bonne maîtrise des dépenses de gestion générale et du report d'investissements initialement prévus.

Cette baisse des dépenses, plus forte que celle des recettes, permet de maintenir un niveau significatif de résultat de l'exercice.

Le résultat d'exploitation fin 2018

Au de-là du résultat de l'exercice 2018, pour mesurer les véritables marges de manœuvre financières dont dispose la commune, il faut rajouter le report constaté à la fin de l'année 2017, ainsi que les « restes à réaliser », somme dues au titre de 2018 qui ne seront réglées qu'en 2019.

Le tableau ci-dessous détaille, pour chacun des 3 comptes, les composantes dont la somme détermine le Résultat d'Exploitation à fin 2018.

	Résultats d'exploitation fin 2018	Compte Principal	Compte du Service de l'EAU	Compte du Service de l'Assainissement	Cumul des 3 Comptes
+	Résultats de l'année 2018	273 707 €	31 308 €	-2 312 €	302 702 €
+	Reports fin 2017	579 988 €	365 434 €	188 874 €	1 134 296 €
+	Restes à Réaliser	-7 004 €	-10 089 €	-31 916 €	-49 009 €
=	Resultats d'exploitation à reporter	846 691 €	449 268 €	150 020 €	1 445 980 €

Le résultat d'exploitation majoré des recettes prévisionnelles 2019 constitue les ressources budgétaires disponibles pour établir les dépenses communales prévisionnelles 2019.

Le budget 2019

Le tableau ci-dessous présente un résumé des éléments budgétaires votés pour 2019 :

	Budgets 2019	Budget Principal	Budget Service EAU	Budget Service Assainissement	Cumul des 3 Budgets
+	Résultats de fin 2018 reportés	846 691 €	449 268 €	150 020 €	1 445 980 €
+	Recettes budgétées 2019	2 025 891 €	193 195 €	191 822 €	2 410 908 €
+	= Ressources budgétaires disponibles :	2 872 583 €	642 463 €	341 842 €	3 856 888 €
-	Dépenses budgétées 2019 :	-2 439 391 €	-205 232 €	-278 597 €	-2 923 220 €
=	Réserves Budgétées	433 192 €	351 496 €	67 870 €	852 558 €

Les résultats importants reportés fin 2018, majorés des recettes budgétées prudemment représentent un montant de : 3 856 888 €.

Ces ressources budgétaires disponibles sont compatibles avec le niveau ambitieux de dépenses programmées en 2019 : 2 923 220 € puisqu'elles laissent un niveau significatif de réserves budgétées à hauteur de 852 558 €.

RECETTES PREVISIONNELLES cumulées des 3 comptes	Budget 2019	DEPENSES PREVISIONNELLES cumulées des 3 comptes	Budget 2019
Produits de Prestations Communales	664 537 €	Dépenses sur Services rendus à la Population	948 504 €
Produits des Impôts, Taxes & Dotations	1 172 638 €	Dépenses de Gestion générale	1 032 391 €
Produits d'Investissements (1)	573 733 €	Dépenses consacrées aux nouveaux Investissements (1)	942 325 €
Dotations (FCTVA) & Taxes (Aménagement,...)	53 500 €	Réhabilitation de l'Ancienne Poste	415 000 €
Subventions d'Investissement	412 897 €	Réhabilitation de la toiture Ecole	166 065 €
Produits de cessions	100 000 €	Désenclavement du lotissement Petit Bourg	80 000 €
Amortissements & Provisions	7 336 €	Remplacement du tracteur	46 000 €
		Autres investissements	235 260 €
Total des Recettes	2 410 908 €	Total des Dépenses	2 923 220 €

(1) hors investissements Eau & Assainissement intégrés aux recettes et aux dépenses globales de chaque service.

On notera que le niveau atypique des investissements programmés en 2019 n'engendre pas d'endettement supplémentaire et porte pour l'essentiel sur des travaux de réhabilitations ou d'améliorations durables des infrastructures communales. Par ailleurs, le niveau atypique de ces investissements est assorti d'un niveau conséquent de subventions (412 897 €).

Au terme de la présentation des informations qui précèdent, conscient de la complexité des finances communales pour les non-initiés mais soucieux de vous rendre compte de la situation avec la plus grande transparence, le Conseiller Délégué aux Finances demeure à votre écoute pour toute information ou explication complémentaire.

BRUIT

de voisinage

VIE PRATIQUE



La préservation de l'environnement est l'affaire de tous !

Merci de penser à entretenir vos trottoirs sans pesticide, c'est interdit par la loi et tellement mieux pour nous tous.

Merci de ne plus brûler de déchets verts ou autre, cela est facteur de pollution aux particules fines et dégrade la qualité de l'air. C'est également interdit par la loi.

Merci de respecter les horaires pour l'utilisation des tondeuses et autres engins bruyants :

L – Ma – Me – J – V de 8 h à 20 h

Samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h

Dimanche de 10 h à 12 h



Merci de respecter le confort de vie de vos voisins en évitant, à partir de 22 h, la musique écoutée à un niveau sonore excessif et les cris dans les piscines notamment.

A noter aussi que la présence d'animaux domestiques doit être compatible avec le lieu où ils sont accueillis. Certains chiens aboient beaucoup, quelquefois uniquement en votre absence, renseignez-vous auprès de vos voisins. A noter aussi que la présence de coqs dans les secteurs d'habitation dense n'est pas souhaitable.

Le bien vivre ensemble, c'est tout cela.

Nous comptons sur vous Tous. Merci de votre compréhension.



© Can Stock Photo





Jeu mosaïque

Nouveau dans Vienn'Echos :

Des mosaïques sont venues décorer notre village. Serez-vous les retrouver ?

Notez les adresses des mosaïques ci-dessous pour tenter de gagner, après tirage au sort, 2 places pour le cinémobile.

Pour jouer, il suffit de compléter le bon ci-joint et de le déposer en mairie au plus tard le 31 août.

Bulletin réponse pour le jeu des mosaïques janvier 2019



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Photo 1 – adresse : _____

Photo 2 – adresse : _____

Photo 3 – adresse : _____

Photo 4 – adresse : _____

Photo 5 – adresse : _____

Photo 6 – adresse : _____



Photo 1



Photo 4



Photo 6



Photo 3



Photo 2



Photo 5

ne pas jeter sur la voie publique

